



UNIVERSITÉ LAVAL  
CONSEIL UNIVERSITAIRE  
Séance ordinaire du 25 septembre 2012  
1301-07  
\*2012-248

**Commission des études**

**CE-1301-07**

**RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DES ÉTUDES  
ET DU COMITÉ-CONSEIL RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION  
DES PROJETS DE PROGRAMMES COURTS  
2011-2012\***

**Le 31 mai 2012**

\*Pour alléger le texte, les termes désignant des personnes en général sont au masculin.

En vertu de l'article 118 des *Statuts de l'Université Laval*, la Commission des études fait rapport de ses travaux au Conseil universitaire une fois l'an.

La Commission compte 19 membres avec droit de vote, en incluant le président, et des membres d'office sans droit de vote qui sont : le recteur et le vice-recteur aux études et aux activités internationales ou leur représentant, la doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, le directeur général du premier cycle et le secrétaire permanent de la Commission (Annexe I).

**Travaux de la Commission  
et du comité-conseil responsable  
de l'évaluation des projets de programmes courts**

En 2011-2012, la Commission a tenu 16 séances régulières et une séance extraordinaire. Cette dernière ainsi que deux séances régulières ont été occupées par les rencontres avec les candidats au poste de recteur. Du 1<sup>er</sup> juin 2011 au 31 mai 2012, tel que présenté dans l'Annexe II, la Commission a terminé l'évaluation du projet de continuum baccalauréat-maitrise en psychoéducation. Elle a également poursuivi l'étude de projets de profils recherche et distinction, et entrepris, sans la compléter, l'étude du projet de programme de baccalauréat en cinéma et culture numérique et d'un projet de programme de doctorat en musique-interprétation. Par ailleurs, elle a réalisé deux mandats particuliers : elle a effectué l'examen du projet de Politique de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires et entrepris une réflexion sur La place de la recherche dans les programmes de baccalauréat.

Pour sa part, le comité d'évaluation des projets de programmes courts, présidé par le président de la Commission, a évalué les projets de certificat en management et de certificat en gestion de la chaîne d'approvisionnement et le projet de D.E.S.S. en ergonomie et innovation. Les programmes courts ont tous emprunté la voie de la procédure accélérée selon la démarche habituelle pour ce type de formation.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> La procédure accélérée est prévue pour la création des programmes courts. Un comité-conseil formé de la doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, du directeur général du premier cycle, du doyen de la faculté concernée et du président de la Commission des études, qui préside ce comité, fait l'évaluation du dossier et prépare un avis adressé au vice-recteur aux études et activités internationales qui l'achemine au Conseil universitaire. Les projets de programmes courts n'ont pas à être soumis à la CREPUQ.

## **1. Projet de programme dont l'évaluation est terminée**

### Continuum baccalauréat-maitrise en psychoéducation

La psychoéducation, qui a pour principal objet d'études l'adaptation psychosociale d'une personne à son environnement, se situe au confluent des grands domaines de la santé mentale et de l'éducation. Elle sollicite ainsi plusieurs champs d'études, principalement la psychologie, les sciences de l'orientation, la mesure et l'évaluation, le service social, l'adaptation scolaire ainsi que la psychopédagogie.

Le continuum baccalauréat-maitrise en psychoéducation vise à former des professionnels aptes à fournir des services de psychoéducation aux personnes présentant des difficultés d'adaptation, ou susceptibles d'en présenter. La formation de 1<sup>er</sup> cycle conduit principalement à l'évaluation clinique de l'adaptation psychosociale et des capacités adaptatives des personnes ainsi qu'à l'intervention directe dans le but d'aider des individus à rétablir l'équilibre avec leur environnement au moyen d'une approche préventive ou rééducative. La formation de 2<sup>e</sup> cycle vise à renforcer les compétences acquises au 1<sup>er</sup> cycle, notamment l'évaluation psychoéducative complète des personnes en vue d'une orientation de service et d'un programme d'intervention. Elle vise aussi à : 1) développer la capacité du professionnel à faire valoir le point de vue psychoéducatif par un rôle-conseil auprès des autres intervenants et des spécialistes d'autres domaines, 2) à influencer le développement de la psychoéducation au Québec et 3) à exercer les activités réservées aux psychoéducateurs et partagées avec d'autres professionnels du domaine de la santé mentale et des relations humaines. Ces nouveaux programmes s'inscrivent dans une perspective de développement de la profession au moment où des restructurations organisationnelles et réglementaires concernant le champ d'expertise du psychoéducateur viennent lui conférer des responsabilités accrues.

Le Comité d'évaluation des projets de programmes de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) a examiné le projet et les experts externes ont rencontré les responsables du dossier le 11 mai 2012.

Suite à la réception de l'avis de la Commission, cette politique a été adoptée à la séance du 6 décembre 2011 du Conseil universitaire.

## **2. Projets en cours d'évaluation**

Les projets dont l'étude a été entreprise sont les suivants :

Profil recherche;  
Profil distinction;  
Doctorat en musique-interprétation;  
Baccalauréat en cinéma et culture numérique.

## **3. Mandats particuliers**

### **3.1. Politique de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires**

À l'automne 2011, la Commission recevait le mandat d'examiner le projet de *Politique de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires*.

Les membres de la Commission des études ont considéré qu'en fournissant à la communauté universitaire davantage de balises sur la reconnaissance des acquis, la Politique s'avérerait d'une grande utilité. Fondée sur l'expérience de l'Université en la matière, elle vient consolider et harmoniser les pratiques établies par plusieurs facultés et unités et elle s'inscrit dans le respect et la prolongation du *Règlement des études*. Par ailleurs, les membres ont jugé que, dans l'ensemble, le projet était bien conçu et cohérent.

Ce projet correspond bien à ce que la Commission attend d'une politique et il pourrait servir de modèle : il présente avec sobriété la détermination de l'Université à valoriser des actions qu'elle juge importantes. Par ailleurs, les moyens annoncés pour atteindre les objectifs poursuivis, qui tiennent compte de l'expérience locale et de celle des autres établissements, sont pragmatiques et souples.

Suite à la réception de l'avis de la Commission, cette politique a été adoptée à la séance du 12 juin 2012 du Conseil universitaire.

### **3.2. La place de la recherche dans les programmes de baccalauréat**

Le recteur a également demandé à la Commission :

« Comment promouvoir et mettre en évidence la formation à la recherche au sein de nos programmes d'études de premier cycle et les moyens à favoriser pour accroître le passage aux études supérieures? »

La Commission a dégagé plusieurs pistes d'intervention qui permettraient d'atteindre les objectifs fixés. Un rapport comprenant éventuellement des avis sur des projets de profil Distinction et de profil Recherche sera remis à la direction de l'Université au cours de la prochaine année.

#### **4. Programmes courts évalués par le comité-conseil responsable de l'évaluation des projets de programmes courts**

##### **4.1 Certificat en management**

La proposition de créer un programme de certificat en management s'inscrit dans le cadre d'un changement plus global apporté à l'offre de programmes de certificats de premier cycle de la Faculté des sciences de l'administration (FSA). En novembre 2007, le comité des programmes a proposé l'abolition des concentrations du programme de certificat en administration pour en faire un certificat en administration général. Depuis, deux certificats spécialisés dans le domaine de la gestion ont été créés, soit le certificat en marketing et le certificat en gestion urbaine et immobilière.

Le but du programme de certificat en management est de permettre aux étudiants d'acquérir une formation de base en gestion ou de compléter une formation initiale en y intégrant un volet « gestion ».

L'avis du comité-conseil concernant ce certificat a été présenté au Conseil universitaire à la séance du 6 décembre 2011.

##### **4.2 Certificat en gestion de la chaîne d'approvisionnement**

Le département d'opérations et systèmes de décision (OSD) se spécialise historiquement dans l'aide à la décision, la logistique et la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Depuis quelques années, le département intensifie son rapprochement avec la Corporation des Approvisionneurs du Québec (CAQ) et l'Association Canadienne de Gestion des Achats (ACGA). La CAQ et l'ACGA offrent à l'échelle canadienne un programme de formation en gestion de la chaîne d'approvisionnement qui mène au titre de *professionnel en gestion de la chaîne d'approvisionnement* (p.g.c.a.). Il s'agit du titre en approvisionnement qui bénéficie de la plus grande reconnaissance au Canada. Or, suite à des ententes entre la CAQ et la Faculté des sciences de l'administration, le Département a pris le relais de la CAQ et offre maintenant la formation complète dans le domaine de la

chaîne d'approvisionnement. Cette formation est offerte dans le cadre du baccalauréat en administration des affaires sous la forme d'une concentration. Afin de compléter l'offre de formation pour les candidats qui sont déjà sur le marché du travail et qui désirent se spécialiser dans ce domaine, la FSA a proposé la création du certificat en gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Le but du programme est de permettre aux étudiants d'acquérir une formation avancée en gestion de la chaîne d'approvisionnement. Les étudiants satisferont également aux exigences leur permettant de se présenter à la formation intensive, puis aux examens nationaux pour obtenir le titre de p.g.c.a.

L'avis du comité-conseil concernant ce certificat a été présenté au Conseil universitaire à la séance du 8 mai 2012.

### **4.3 Diplôme d'études supérieures spécialisées en ergonomie et innovation**

L'ergonomie, du grec « ergon » (travail) et « nomos » (règle), signifiant la science du travail, s'inscrit dans une longue tradition d'intérêt pour le travail humain et pour ses conséquences sur la santé (médecine du travail) et sur l'efficacité (ingénierie et développements technologiques). Cette discipline comporte aujourd'hui ses propres champs de recherche et ses propres institutions. L'ergonomie est donc à la fois une science et un champ de pratique. Les ergonomes sont des intervenants professionnels spécialistes d'une démarche favorisant la prise en compte de l'humain et de son activité dans la conception ou la transformation des situations de travail. Ces spécialistes sont appelés à intervenir dans le contexte particulier de projets d'innovation.

Tandis que le programme de maîtrise répond aux exigences de formation dans le processus de certification professionnelle des ergonomes (auxquelles doit s'ajouter l'expérience de travail), le programme de D.E.S.S. prépare les candidats à l'un des deux mandats principaux<sup>2</sup> pour lesquels les ergonomes sont recherchés :

- établir un diagnostic sur une situation de travail et orienter le milieu de travail vers des changements à apporter au profit de la santé-sécurité des travailleurs et de l'efficacité des systèmes de production de biens ou de services.

Ce programme de formation ne conduit pas à la certification professionnelle en

---

<sup>2</sup> La maîtrise permet de couvrir la formation nécessaire pour accompagner l'implantation de changements, soit le deuxième type de mandat pour lequel les ergonomes sont recherchés.

ergonomie<sup>3</sup>. Toutefois, il permet à des professionnels en exercice dans différents domaines d'enrichir leur pratique professionnelle grâce à des connaissances théoriques et pratiques en ergonomie centrées sur l'activité. Par exemple, les personnes déjà membres d'un ordre professionnel – conseillers en ressources humaines ou en relations industrielles, ingénieurs, médecins, physiothérapeutes, ergothérapeutes, pourront, grâce à cette formation étendre leur champ de pratique.

L'avis du comité-conseil concernant ce D.E.S.S. a été présenté au Conseil universitaire à la séance du 1er novembre 2011.

## **5. Autre activité de la Commission**

En plus de se pencher sur les enjeux soulevés par les mandats particuliers qui lui ont été confiés, la Commission a consacré une réunion à rencontrer des représentants de l'Office des professions du Québec (OPQ). Cette activité faisait suite à plusieurs questions soulevées par les membres, telles la distinction entre les professions à titre réservé et celles qui ont également des activités réservées, l'existence d'ententes de réciprocité entre le Québec et les autres provinces et la France, la spécificité de l'OPQ comme instance de supervision et de concertation et certaines difficultés de communication entre facultés et ordres professionnels. Les invités ont présenté les grands paramètres du système professionnel québécois ainsi que l'organisation et le rôle des principaux intervenants, à savoir le gouvernement, les ordres professionnels et l'OPQ. La Commission a par ailleurs été informée sur le rôle de l'OPQ en matière de formation et les mécanismes de concertation, notamment avec les institutions de formation, pour la détermination des diplômes donnant accès à l'exercice des professions.

## **6. Autres activités du président**

Tout en poursuivant ses activités professorales, le président de la Commission des études participe aux travaux de plusieurs instances. Il est membre d'office du Conseil universitaire et du Comité des prix et distinctions de l'Université Laval, est invité à siéger à divers comités et est appelé à intervenir à différentes occasions pour représenter la Commission des études et l'Université ou participer à des travaux concernant les études à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université.

---

<sup>3</sup> La certification professionnelle des ergonomes nécessite de répondre à des critères relatifs à la formation académique et à l'expérience professionnelle. Le contenu du D.E.S.S. n'est pas suffisant pour assurer aux étudiants la reconnaissance de leur formation, qui constitue le premier pas vers la certification professionnelle accordée par le Comité canadien de certification des praticiens en ergonomie (CCCPE). En effet, les exigences académiques du CCCPE font état d'un plus grand nombre d'heures de formation, notamment en ce qui a trait aux projets de changement en milieu de travail.

## 7. Remerciements

La Commission tient à remercier vivement son secrétaire permanent, monsieur Michel Dumas, dont la collaboration indéfectible est extrêmement précieuse. Elle adresse les mêmes remerciements à son agente de bureau, madame Jacinthe Gagné Doherty, pour son soutien constant indispensable à la bonne marche de ses travaux.

Enfin, la Commission exprime sa reconnaissance envers toutes les personnes qui apportent régulièrement leur concours à l'un ou l'autre dossier et envers les facultés et les services qui accordent beaucoup d'attention à ses demandes en y répondant avec diligence et générosité. Elle réitère particulièrement les remerciements aux invités reçus pendant l'année 2011-2012.

Le rapport annuel 2011-2012 a été adopté à la séance de la Commission des études du 31 mai 2012.

Pour les membres de la Commission des études,



**François Pothier**

Président

Le 31 mai 2012

## Liste des membres de la Commission des études

Année 2011-2012

AVEC DROIT DE VOTE		
	<i>*Remplacé (démission ou fin de mandat)</i>	FIN MANDAT
Président	POTHIER, François	2015-06-15
Trois professeurs Arts et lettres	CARDINAL, Monique FTSR <i>*MAGER, Robert</i>	2013-09-23
	PELLETIER, Esther FL <i>*ROY, Irène</i>	2014-12-14
	GIASSON, Thierry FL <i>*LEMELIN, Bernard</i>	2014-12-14
Trois professeurs Sciences humaines	MARCOUX, Richard FSS <i>*VÉZINA, Jean</i>	2014-12-09
	LALONDE, Carole FSA	2014-02-03
	HÉON, Lucie FSE	2013-11-17
Deux professeurs Sciences de la santé	DUMONT, Marcel FM	2013-06-30
	EBACHER, Marie-France FSI <i>*LEFEBVRE, Jean</i>	2014-09-08
Quatre professeurs Sciences pures et appliquées	GRENON, Martin FSG	2013-02-18
	BOUDREAU, Stéphane FSG	2013-09-27
	LAGACÉ, Robert FSAA	2013-09-03
	HATVANY, Matthew FFGG	2012-10-12
Deux chargés de cours	NÉRON, Louise <i>*TREMBLAY, Pierre-Charles</i>	2013-11-25
	GRACE, Robert J.	2013-11-25
Deux étudiants de 1 <sup>er</sup> cycle CADEUL	BLAIS, Jean-Philippe	2012-09-22
	GARANT, Étienne <i>*BONNEAU, Martin</i>	2013-06-30
Deux étudiants de 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cycle AELIÉS	<i>*POLIQUIN, Émilie-Jade</i> <i>*YOSSA NOUAGA, Rodrigue</i>	2013-06-30
	AUBIN, Jeffery	2012-06-30
SANS DROIT DE VOTE		
Secrétaire permanent	DUMAS, Michel	2014-05-31
Recteur Vice-recteur aux études et aux activités internationales Adjoint au vice-recteur aux études et aux activités internationales Doyenne, Faculté études supérieures et postdoctorales Directeur général du premier cycle	BRIÈRE, Denis GARNIER, Bernard, représenté par : FAUCHER, Alain  AUDETTE, Marie TALBOT, Serge	D'office

**Dossiers de la Commission**  
**2011-2012**

<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Dossier complété</b></li></ul>
Continuum baccalauréat-maitrise en psychoéducation
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Dossiers en cours</b></li></ul>
Profil recherche
Profil distinction
Doctorat en musique-interprétation
Baccalauréat en cinéma et culture numérique
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Mandats particuliers</b></li></ul>
La place de la recherche dans les programmes de baccalauréat (en cours)
Politique de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires (complété)

**Dossiers du comité d'évaluation des projets de programmes courts**

**2011-2012**

<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Dossiers complétés</b></li></ul>
Diplôme d'études supérieures spécialisées en ergonomie et innovation
Certificat en management
Certificat en gestion de la chaîne d'approvisionnement